

Municipalité de
l'Ascension
 De-Notre-Seigneur

**Journal
 municipal**



Joyeux Noël et bonne année !

DATES IMPORTANTES

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

- Lundi le 13 janvier
- Lundi le 3 février
- Lundi le 2 mars
- Lundi 6 avril
- Lundi 4 mai

TABLE DES MATIÈRES

Informations générales	2	Vie communautaire	9, 10, 12, 13
Mot du maire	3, 4	Loisirs, sport et culture	11
Nouvelles du conseil	5, 6, 7, 8	Babillard	14 - 16

M. Louis Ouellet, maire
Tél. : 418 347-4456 / 418 668-5233 (bureau)



M. Louis Ouellet

D'office sur tous les comités mais plus particulièrement:

- Commission du personnel;
- Le Villageois;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Eau potable St-Henri-de-Taillon / L'Ascension;
- MRC de Lac St-Jean-Est.;
- Fêtes du Centenaire;
- Finances.



M. Louis Harvey

M. Louis Harvey, district # 1

- Sécurité Civile;
- Riverains;
- Fêtes du Centenaire;
- Commission du personnel;
- Régie Incendie;
- Finances.



M. Jean Tremblay

M. Jean Tremblay, district # 2

- Entretien des chemins municipaux;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Fête du Centenaire;
- Comité de vigilance du LET;
- Eau potable St-Henri-de-Taillon / L'Ascension de N.-S.;
- Finances.



Mme Nathalie Larouche

Mme Nathalie Larouche, district # 3

- Commission centrale des loisirs;
- L'Ascension en fête;
- Corporation de développement économique;
- Fêtes du Centenaire;
- Finances.



Mme Lise Blackburn

Mme Lise Blackburn, district # 4

- Maison de la Culture;
- Office Municipal d'Habitation;
- Le Villageois;
- Le Cercle des Années d'Or;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Embellissement / Horticulture;
- Politique familiale et des aînés;
- Fêtes du Centenaire;
- Finances.



Mme Nelly Fleury

Mme Nelly Fleury, district # 5

- Commission Centrale des Loisirs;
- L'Ascension en Fête;
- Fêtes du Centenaire;
- CJS;
- Maison des jeunes;
- Politique familiale et des Aînés;
- Corporation de développement économique;
- Finances.



M. Michel Harvey

M. Michel Harvey, district # 6

- Corporation de développement économique;
- Riverains;
- Commission Centrale des Loisirs;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Eau potable St-Henri-de-Taillon / L'Ascension de N.-S.;
- Entretien des chemins municipaux;
- Sûreté du Québec;
- Fêtes du Centenaire ;
- Finances.

SERVICES PUBLICS – 418 347-3482

Maire : Louis Ouellet

Directeur général : Normand Desgagné (ext. 1)

Secrétaire-trésorière adjointe : Josée Fortin (ext. 222)

Secrétaire-réceptionniste : Cindy Vaillancourt (ext. 0)

Coordonnatrice en loisirs, sport et culture : Fanny St-Gelais (ext. 5)

Travaux publics : (ext. 2)

Gaby Larouche, Marc Fleury,
Jonathan Tremblay,
Marc-Antoine Fortin

Tech. en urbanisme et inspecteur municipal : Dominic Bisson (ext. 3)

Conciergerie : Claude Gaboury

Brigadières : Ginette Bilodeau, Linda Plourde, Josée Tremblay,
Diane Fortin, Hélène Dufour

Téléphone : 418 347-3482

Télécopieur : 418 347-4253

En tout temps pour une urgence de travaux publics, vous pouvez composer

le # de téléavertisseur
418 347-3636

la personne qui sera de garde vous rappellera le plus rapidement possible.

911

Pour toute urgence médicale, incendie ou assistance de la Sûreté du Québec, vous devez composer le 911.

HEURES D'OUVERTURE

BUREAU DU MAIRE

Sur rendez-vous..... 418 347-3482 (jour)

URBANISME

Le bureau est ouvert aux mêmes heures que celles des bureaux de la municipalité.

BUREAU DE POSTE 418 347-4153

Lundi et mardi 9 h à 12 h / 13 h à 17 h
Mercredi, jeudi et vendredi 9 h à 17 h
Départ du courrier / Lundi au vendredi 16 h 30
Vestibule des casiers / 7 jours / 7 jours 24 h / 24 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 18 h à 19 h 30
Mercredi : 13 h 30 à 15 h et de 18 h à 19 h 30

MESSE DOMINICALE

Dimanche 10 h 30
Presbytère 418 347-3363

PRÊTS D'ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Pour tous les prêts d'équipements, présentez-vous aux heures d'ouverture des bureaux de la municipalité.

ATELIER AU COIN DES PETITS

Candide Bouchard 418 347-5240
Nicole Tremblay 418 347-3964

AUTRES SERVICES

Salle de conditionnement physique ext. 4
Maison des jeunes ext. 7
Fermières de L'Ascension 418 347-5338
Services d'urgence 911
Sûreté du Québec 418 662-6606 ou 1 800 461-2131
Incendie 911
Ambulance 418 662-6483
Hôpital d'Alma 418 669-2000

RESSOURCERIE DE LAC-SAINT-JEAN-EST

3521, av. du Pont Nord, Alma 418 668-1234

Lundi au dimanche de 8 h à 18 h (Été)
Lundi au dimanche de 12 h à 16 h (Hiver)



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

BUDGET

Pour la première fois en au moins sept ans, nous n'aurons pas à composer avec des coupures dans nos compensations provenant du Gouvernement du Québec. Nous nous sommes habitués à trouver des moyens pour venir combler année après année les manques à gagner. C'est plus de 186 000 \$ par an que le gouvernement a amputé à nos transferts. Le citron est devenu pas mal pressé.

Cette année, miracle, nous aurons un 17 629 \$ de plus et ce montant devrait augmenter pour les cinq prochaines années. Ce n'est pas encore la richesse, mais au moins on ne s'appauvrit pas. De plus, notre MRC a reçu également de nouveaux transferts qui vont nous permettre de ne pas payer plus de quotes-parts que l'an dernier.

Pour le budget, il n'y aura aucune augmentation des taux de taxation pour l'an prochain. Les seules modifications que nous apporterons, et il y en aura deux, sont en lien avec des tarifs qui s'expliquent de la façon suivante :

Premièrement, le gouvernement du Québec nous oblige à instaurer une collecte des résidus de table et de les revaloriser. Le choix de notre Régie des matières résiduelles est le compostage. Selon les plans de la RMR, il y aura distribution chez-vous d'un bac brun et l'instauration d'une collecte de ces bacs à partir de septembre prochain. Cette collecte se fera chaque semaine.

Le bac vert et le bleu seront récupérés en alternance toute l'année à partir de la mise en place de ce nouveau service. LA RMR nous demande 13 \$ par porte pour les 4 mois d'instauration de ce nouveau service. Vous aurez donc une nouvelle taxe de 13 \$ qui va apparaître sur votre compte de taxes pour 2020. Si 13 \$ représentent un tiers d'année, il faut présumer que pour 2021, le prix sera aux alentours de 40 \$ pour ce même service.

Deuxièmement, pour combler les augmentations des coûts de distribution d'eau potable, nous aurions dû augmenter la taxe d'eau pour l'ensemble des utilisateurs. Le conseil municipal, après avoir informé nos associations de villégiature, a plutôt fait le choix d'appliquer, à tous les utilisateurs de la conduite qui part du cimetière et qui va vers le barrage chute du diable, un ajustement de la somme de 300 \$ que chacun paie annuellement pour l'implantation de la conduite qui les alimente.

Compte tenu que depuis 10 ans, aucune taxe de distribution d'eau n'est appliquée à ces utilisateurs, puisqu'ils ne paient qu'une taxe d'infrastructure (300 \$) et qu'il reste encore 10 ans avant de payer la totalité des coûts de la conduite, nous appliquerons à partir de cette année un montant de 54 \$ qui représente l'addition de l'inflation annuelle du 300\$ depuis la mise en fonction de la conduite en 2009.

Cela veut dire qu'en dollar constant, le 300 \$ demandé en 2009 représente 354 \$ en dollar d'aujourd'hui.

Le montant total récolté égal le manque à gagner prévu pour combler nos coûts de distribution d'eau. Ce montant sera ajusté année après année à l'inflation pour que, lorsque la conduite sera totalement payée vers 2029, tous les consommateurs d'eau à L'Ascension paient le même montant. En résumé, tous ceux qui payent actuellement \$300.00 pour l'infrastructure auront une nouvelle taxe appelée conduite Garnier de 54 \$ que nous prévoyons augmenter pour les 10 prochaines années au rythme de l'inflation.

RANGS

Entre autres projets, nous voulons, pour les trois prochaines années au moins, prioriser nos rangs. Nous avons pour objectif de décloisonner, de recharger et d'asphalter au moins 3 kilomètres de nos rangs par année. Nous avons commencé avec une portion de 3 kilomètres du Rang 7 Ouest qui a été décloisonnée en octobre. Dès la période de dégel terminée, au printemps, nous allons recharger en concassé et asphalter ce 3 kilomètres.

Nous procéderons plus tard en automne au décloisonnement de 3 kilomètres du Rang 7 Est pour par la suite le recharger et l'asphalter en 2021. Ce sera le même type d'asphalte que nous avons déroulé dans le Rang 5 Ouest. Nous en profiterons pour remplacer tous les ponceaux que nous rencontrerons lors du décloisonnement.

Petite anecdote, certaines portions du Rang 7 Ouest ont plus de 12 pouces d'épaisseurs d'asphalte. Nous devons arracher cette épaisseur à l'excavatrice au printemps. À constater la décrépitude de ces portions de route, on se rend vite compte que de mettre de l'asphalte par-dessus de l'asphalte n'élimine pas les bosses très longtemps.

BAIE-MOREAU

Nous avons procédé à la première mise en vente des terrains de la Baie Moreau. 17 acheteurs se sont prévalus du tirage au sort. Ces ventes représentent 485 000 \$ en revenus pour notre Municipalité.

C'est 17 nouveaux résidents et des revenus de taxation très intéressants à long terme. Il nous reste encore plusieurs terrains disponibles. Pour 30 000 \$, avoir pignon sur rue aux abords de la magnifique rivière Péribonka avec tous les services, c'est franchement plus qu'abordable. Pour 10 000 \$, avoir un très grand terrain en deuxième ligne tout en ayant accès à cette rivière avec tous les services et bien là, c'est presque donné.

Nous pouvons maintenant vendre de gré à gré ces terrains. Vous n'avez qu'à venir nous rencontrer pour devenir propriétaire d'un petit coin de paradis.

CENTENAIRE

Nos fêtes du centenaire sont maintenant terminées. Je tiens à souligner le travail incroyable du comité du centenaire qui nous en a mis plein la vue pendant toute l'année.

J'aimerais remercier aussi tous les bénévoles qui ont, de près ou de loin, participé à réaliser toutes ces activités.

Un très grand merci aussi à nos commanditaires. Vous nous avez donné les moyens de souligner cette importante fête pour qu'elle soit à la hauteur de notre population.

Aussi, merci à vous tous qui avez participé à ces fêtes et les avez égayées. Les résidents actuels et passés de cette municipalité forment une grande famille. De voir cette famille se rassembler pour se souvenir, pour se parler, pour se raconter pendant toute une année, fut pour moi une expérience formidable. Merci à tous!

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La plupart des régions ressources connaissent des difficultés économiques et peinent à maintenir les activités traditionnelles qui ont permis leur développement. On le voit avec la forêt et les mines.

La forêt est de moins en moins accessible en termes de volume et de coût, et de nos jours, rendre au stade d'exploitation un projet minier tient presque du miracle. Cela fait 20 ans que l'on parle D'Arianne Phosphate, des millions ont été dépensés et pas un camion de phosphore n'a encore traversé nos routes.

On doit diversifier notre économie. Des projets d'utilisation plus efficace de notre forêt doivent voir le jour. Le bon bois pour le bon usage. De plus, je crois difficile de rejeter du revers de la main des grands projets créateurs de richesse et d'emplois de qualité, si ces projets sont conformes à nos lois environnementales. Je crois que notre région a besoin de ces grands projets.

Ça, c'est à l'échelle régionale. Mais plus locale, nous devons aussi travailler à diversifier l'économie de nos communautés. De nos jours, un maire et un conseil municipal ne peuvent se limiter à être les gardiens des aqueducs et des égouts. Nous avons de plus en plus le devoir d'agir comme des agents de développement. Le projet de la Baie Moreau est un exemple et très bientôt je l'espère, nous pourrons vous annoncer un projet d'envergure pour notre communauté sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois.

PÉRIODE DES FÊTES

Soyez prudents lors de vos déplacements en cette période des fêtes. Festoyez sans trop abuser ou abusez sans prendre le volant, nous tenons à vous revoir en pleine forme.

Cette période de Noël et du Nouvel An est un moment privilégié pour rencontrer nos proches. Je souhaite que ce soit, pour chacune et chacun de vous, une occasion de resserrer les liens avec votre entourage, votre famille et vos amis.

Au nom des employé(e)s de la Municipalité de L'Ascension de N.S. des membres du conseil municipal et en mon nom personnel, permettez-moi de vous offrir nos meilleurs voeux de santé, de paix et de bonheur, à l'occasion de 2020.

Louis Ouellet, Maire



CHRONIQUE DE L'URBANISTE



MILIEUX HUMIDES: EN AVEZ-VOUS SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

Vous ne vous êtes sûrement jamais posé la question, mais saviez-vous qu'il existe maintenant une carte où les milieux humides sont identifiés. Il est très probable que votre propriété en contienne puisque, selon cette cartographie, le territoire de la municipalité de L'Ascension est composé de plus de 10 % de milieux humides. 40 % de ces milieux humides se retrouvent en terrain privé.

Vous pouvez venir consulter cette carte à la municipalité afin de vérifier votre situation. Surtout, avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété, vous devez vous assurer que ces travaux ne sont pas situés dans un milieu humide. Les conséquences de travaux non autorisés par le ministère de l'Environnement, dans un milieu humide, pourraient avoir de grandes incidences sur vos projets.

Il est aussi possible de consulter la carte via le site du ministère de l'Environnement. Les liens des sites internet ci-dessous vous permettront d'en savoir davantage.

N'hésitez pas à communiquer avec eux également pour en savoir davantage.

Pour consulter les cartes pour la présence de milieux humides :

www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/milieux-humides-du-quebec

Information sur les lois et règlements en vigueur concernant les milieux humides :

www.environnement.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/loi.htm

www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/entrepreneur/index.htm

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Stationnement dans les rues

Veuillez prendre note qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public entre 23h00 et 7h00 du 1^{er} novembre au 30 avril inclusivement afin de faciliter les opérations de déneigement et du même coup, d'assurer la sécurité des rues et des trottoirs.

Pendant l'enlèvement de la neige par la municipalité et ses sous-traitants, il est défendu de laisser stationner, sur les chemins publics, un véhicule qui n'est pas sous la garde de quelqu'un, et cela en tout temps.

Tout véhicule routier nuisant aux opérations de déneigement pourra être remorqué aux frais du propriétaire.

Neige dans les rues, sur les trottoirs, fossés et cours d'eau municipaux

Il est interdit de jeter ou de pelleter de la neige ou de la glace sur les trottoirs et les rues ainsi que dans les fossés et cours d'eau municipaux provenant d'un terrain privé, et cela pour des fins de sécurité.

Positionnement des bacs de recyclage et à ordures

Il est également important, lors des journées de collecte des bacs à ordures et de récupération, de placer vos bacs dans votre cour sans empiéter sur le trottoir ou la rue afin de ne pas nuire à la circulation automobile ni au déneigement.

CONSTRUCTION/RÉNOVATION

Il est important, avant d'entreprendre vos travaux, de vérifier si vos travaux projetés seront conformes à la réglementation municipale et à une ou des lois d'une instance gouvernementale supérieure.

Pour ce faire, vous pouvez appeler au 418 347-3482 poste 3, vous rendre au bureau de la municipalité le mardi ou le vendredi de chaque semaine ou communiquer par courriel au :

dominic.bisson@ville.ascension.qc.ca

Il me fera plaisir de répondre à vos questionnements.

En terminant, je vous souhaite de joyeuses fêtes!

NOUVEAUTÉ !!!

La municipalité a fait l'acquisition d'une machine pour aiguïser les patins à l'aréna. Le service sera disponible à partir du 15 décembre.

Nous tenons à remercier la Résidence funéraire Lac-Saint-Jean pour son appui financier.



FAITS SAILLANTS - BUDGET 2020

- Maintien du taux de la taxe foncière générale à 0.66 \$ du 100 \$
- Maintien du taux de la taxe spéciale à 0.03 \$ du 100 \$.
- Maintien du taux de la catégorie des immeubles non-résidentiels à 1.25 \$ du 100 \$.
- Maintien du taux de la catégorie des immeubles industriels à 1.92 \$ du 100 \$.
- Maintien du taux particulier des immeubles desservis par le service incendie à 0.10 du 100 \$
- Maintien du taux particulier des immeubles desservis par le service de la sûreté du Québec à 0.105 du 100 \$
- Taux particulier des immeubles desservis par le service de la vidange des fosses septiques pour les résidences isolées permanentes à 61.50 \$
- Taux particulier des immeubles desservis par le service de la vidange des fosses septiques pour les résidences isolées saisonnières à 30.75 \$
- Maintien de la compensation pour le service d'aqueduc à 137 \$/logement
- Maintien de la compensation pour le service d'égouts à 53 \$/logement.
- Maintien de la compensation pour le service d'assainissement des eaux usées à 116 \$/logement.
- Compensation de la collecte des matières résiduelles du secteur Institutionnel, Commercial, et Industriel au montant de 439 \$ pour les permanents et 220 \$ pour les saisonniers;
- Compensation à la collecte des matières résiduelles pour les exploitants agricoles de 288 \$
- Maintien du taux de compensation de la collecte des déchets à 168 \$ pour les résidences permanentes et 85 \$ pour les résidences saisonnières;
- Taux de compensation de la collecte sélective à 75 \$/logement;
- Taux de compensation pour les matières organiques à 13 \$/logement;
- Taxe spéciale résidentielle pour le prolongement du service d'aqueduc (infrastructure) secteurs des Lacs Bleus, Lac Élie Gagnon, Rang 5 Ouest et Route de L'Église au montant de 300 \$ par entrée de service;
- Taux de compensation pour le service d'aqueduc secteurs des Lacs Bleus, Lac Élie Gagnon, Rang 5 Ouest et Route de L'Église au montant de 54 \$ par entrée de service;
- Maintien de la taxe électricité riverain à 97 \$/logement
- Maintien de la taxe pour le service d'aménagement d'urbanisme à 97 \$/logement
- Maintien de la tarification piscines résidentielles à 37 \$ l'unité
- Quotes-parts de la MRC à 280 376 \$
- Hausse de la quote-part de la Régie Incendie de 81 507 \$ à 84 187 \$
- Les éléments suivants sont imputables au budget soit, les travaux de réfection du Rang 7 Ouest sur une longueur de trois (3) kilomètres, la réfection des portes de garage de la caserne incendie, le projet de circuit d'entraînement pour Ainés, l'aménagement d'un local internet ainsi que des travaux à la station eaux usées.

COMPARATIF DES BUDGETS 2019 ET 2020

REVENUS		
REVENU PAR FONCTION	BUDGET 2019	BUDGET 2020
Taxes	2 326 740 \$	2 453 720 \$
Paiement en lieu de taxes	568 583 \$	617 216 \$
Autres revenus de sources locales	430 216 \$	334 954 \$
Transferts	232 247 \$	243 717 \$
TOTAL DES REVENUS :	3 557 786 \$	3 649 607 \$
DÉPENSES		
DÉPENSES PAR FONCTION	BUDGET 2019	BUDGET 2020
Administration générale	441 316 \$	473 665 \$
Sécurité publique	309 617 \$	310 575 \$
Transport	876 460 \$	1 091 244 \$
Hygiène de milieu	449 088 \$	448 870 \$
Santé et bien-être	71 938 \$	75 419 \$
Aménagement, urbanisme & développement	165 556 \$	168 490 \$
Activités récréatives & culturelles	628 936 \$	595 291 \$
Frais de financement	205 653 \$	214 056 \$
Remboursement du capital	321 982 \$	329 920 \$
Transfert à l'état d'investissement	72 278 \$	37 115 \$
Autres	14 962 \$	(95 038 \$)
TOTAL DES DÉPENSES :	3 557 786 \$	3 649 607 \$

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Taxes foncières :	Particuliers	0,66 \$ du 100 \$
	Non résidentiels	1,25 \$ du 100 \$
	Industriels	1,92 \$ du 100 \$
Taxes spéciales d'aqueduc		0,03 \$ du 100 \$
Tarification schéma de couverture de risque en incendie		0.10 \$ du 100 \$
Tarification service de la sûreté du Québec		0.105 \$ du 100 \$
Piscine résidentielle		37,00 \$/unité
Eau		13 700 \$
Égout		53 \$
Assainissement des eaux usées		116 \$
Ordures ménagères (permanent)		168 \$
Ordures ménagères (Villégiature)		85 \$
Collecte sélective (permanent)		75 \$
Collecte Matières Organiques		13 \$
Compensation aqueduc pour les secteurs des petits Lacs Bleus, Lac Élie Gagnon, Rang 5 Ouest et Route de L'Église		300 \$
Taux de compensation pour le service d'aqueduc secteurs des Lacs Bleus, Lac Élie Gagnon, Rang 5 Ouest et Route de L'Église		54,00 \$
Tarification matières résiduelles, Industriel, Commercial, Institutionnel		439,00 \$
Tarification matières résiduelles pour les exploitants agricoles		288,00 \$
Vidange des fosses septiques résidences permanentes		61,50 \$
Vidange des fosses septiques résidences saisonnières		30,75 \$
Taxe Service Aménagement		97 \$ / logement

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Les lois qui régissent les différents organismes municipaux obligent ceux-ci à préparer chaque année un programme triennal de leurs dépenses en immobilisations, sans pour autant toucher à leur autonomie quant au choix des dépenses d'immobilisations à effectuer. Un tel programme doit s'intégrer dans le processus des prévisions budgétaires des organismes municipaux puisqu'il constitue un outil de planification indispensable à une administration rationnelle.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous le programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022 qui sera adopté lors d'une séance spéciale tenue le 16 décembre 2019.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Numéro du projet	Titre	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation (000\$)						Total du projet
		Dépenses antérieures au programme	Programme triennal				Dépenses ultérieures au programmes	
			Année 2020	Année 2021	Année 2022	Total des 3 années		
1	Prolongement réseau d'égout Rue des Mésanges		300					300
2	Réfection des infrastructures 3 Rue Nord et 4 Avenue Ouest			1 000				1 000
3	Circuit d'entraînement pour Aînés		97,5					97,5
4	Aréna chambre de joueurs				100			100
5	Revêtement extérieur de l'aréna				250			250
	TOTAL:							1747,5
							Nombre de projets	5



SERVICE INCENDIE



LE RAMONAGE

Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

POURQUOI RAMONER ?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs ;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée ;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible ;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Informez-vous auprès de votre municipalité de la réglementation en vigueur concernant le ramonage des cheminées.

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année, et ce, idéalement au printemps. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé.

DÉNICHER UN RAMONEUR COMPÉTENT

Pour connaître la liste des ramoneurs certifiés de votre secteur, communiquez avec le service incendie au 418 669-5060.

Un ramoneur professionnel devrait détenir les connaissances et l'expertise pour déceler des problèmes liés aux installations. Il devrait être en mesure de vous conseiller quant à l'utilisation et à l'entretien propres à chaque appareil en plus de posséder l'équipement, les outils et les vêtements de protection nécessaires pour effectuer un ramonage efficace et en toute sécurité.

UN BON RAMONAGE

Afin de procéder efficacement au ramonage, le professionnel devra intervenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Il effectuera, entre autres, les tâches suivantes :

- Brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate ;
- Vérifier l'état du système de chauffage en entier, nettoyer chacune de ses composantes, procéder à l'ajustement des pièces et vous faire part de tout bris ou anomalie ;
- Vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui n'inclut que le passage d'une brosse dans le conduit de la cheminée. Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées par un ramoneur professionnel et les résidus du ramonage devraient être retirés par celui-ci.

Avant de procéder à la première flambée de la saison froide, pensez à examiner votre cheminée à l'aide d'un petit miroir afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

Le chauffage au mazout ou à l'antracite nécessite un ramonage moins fréquent. Il est approprié de retirer la suie en ramonnant la cheminée lorsque

nécessaire. Cependant, il est recommandé de vous référer à un professionnel de ce type de chauffage qui possède les connaissances et l'expertise nécessaires pour vous conseiller.

Puisqu'aucun dépôt n'est créé lors de la combustion du gaz naturel ou du propane, le ramonage de la cheminée n'est pas requis lors de l'utilisation des appareils de chauffage au gaz, sauf lorsque prescrit.

QU'EST-CE QUE LA CRÉOSOTE ?

La créosote est un dépôt formé par la fumée résultant d'une combustion incomplète ou d'une mauvaise combustion du bois. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un ramoneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

Comment prévenir la formation de la créosote ?

Il est impossible d'empêcher complètement la formation de créosote lorsqu'on brûle du bois. Cependant, il est possible de limiter sa formation en adoptant ces quelques bonnes habitudes :

- Débuter votre atisée par des flammes ardentes (chaleur vive) ;
- Brûler du bois sec ;
- Utiliser des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote.

Ne vous fiez pas uniquement aux bûches ou aux additifs de ramonage (chimiques) puisque ces produits n'éliminent que partiellement les dépôts de créosote.

LES CENDRES CHAUDES

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

COMMENT VOUS EN DÉBARRASSER ?

- Jetez les cendres chaudes dans un contenant et déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible ;
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et toute matière combustible ;
- Les cendres devraient reposer au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle ;
- Avant de transvider les cendres, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.

LE DÉGAGEMENT DES SORTIES

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres ;
- Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.

Lors d'un incendie, vous et les membres de votre famille pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdriez si la sortie que vous deviez utiliser lors d'un incendie était enneigée!

CONSEIL DE LA FABRIQUE

MARIAGE DE L'ANNÉE 2019

20 juillet 2019

Sébastien Dion et Isabelle Maltais.

Félicitations aux nouveaux mariés!

BAPTÊME 2019 RÉSIDANT À L'ASCENSION DE N.S.

Livia Jean née le 30 décembre 2018, fille de Alexandre Jean et Maude-Émilie Girard.

Mariana Bolduc née le 09 novembre 2018, fille de Miguël Bolduc et Catherine Turcotte.

Ariel Côté Genest, née le 14 février 2019, fille de Kevin Genest et Alexandra Côté.

Léa Vachon née le 05 juin 2019, fille de Antony Vachon et Laurence Lapointe

Landon Fortin né le 14 février 2019, fils de Marc-Antoine Fortin et Jessica Fortin.

Félicitations aux heureux parents!

MESSE DE NOËL

Le 24 décembre à 19h, nous avons la chance d'avoir la chorale de Mme Joane Bilodeau sous la supervision de Mme Huguette Bilodeau!

MESSE DU JOUR DE L'AN

Mercredi le 1^{er} janvier 2020 10 h 30.

SOUPER-BÉNÉFICE

Souper-bénéfice avec Madrid Hypnotiseur-humoriste ! Un gros succès encore cette année. Un gros merci à la population qui a très bien répondu à l'invitation, nous vous disons à l'année prochaine !

TIRAGE AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE L'ASCENSION

1^{er} Bon d'achat Total Éclat, valeur de 550 \$
Mme Annie Tremblay

2^e Un iPad 6e génération, valeur de 500\$
M. Michel Harvey

3^e Scie à onglet Mixte Mastercraft, valeur de 500\$
Mme Nathalie Guay

4^e Forfait Hôtel Universel : un coucher, Baie sur Mer : Deux massages, Paccini : deux soupers table d'hôte+déjeuner, valeur de plus de 400\$
M. Maurice Harvey

DÉCÈS PERSONNES DE L'ASCENSION POUR L'ANNÉE 2019

29 décembre 2018

M. Harold Boily, 55 ans

21 janvier 2019

Mme Dolorès Bouchard, 79 ans et 2 mois.

19 janvier 2019

Mme Marie-Jeanne Tremblay, 96 ans et 5 mois, épouse de feu M. Adrien Tremblay.

29 janvier 2019

Mme Dolorès Tremblay, 82 ans et 2 mois, épouse de M. Paul-Armand Boily.

21 février 2019

M. Sylvain Simard, 61 ans et 3 mois.

04 mai 2019

M. Guy Côté, 75 ans et 5 mois, époux de Mme Bona Côté.

13 juin 2019

M. Luc Boudreault, 58 ans et 8 mois.

02 juillet 2019

M. Régis Bilodeau, 66 ans.

20 juillet 2019

M. Jérôme Fleury, 68 ans et 7 mois, époux de Mme Josée Rajotte.

05 sept 2019

M. Alexandre Tremblay, 33 ans et 5 mois, conjoint de Mme Josée Tremblay.

14 octobre 2019

Mme Fernande Tremblay, 82 ans et 7 mois, épouse de feu M. Lorenzo Simard.

26 novembre 2019

Mme Maria Maltais, 61 ans et 11 mois, épouse de M. Réjean Pelletier.

Nos condoléances aux familles éprouvées par le deuil!

5^e Un bon d'achat Régis Tremblay Familiprix, valeur de 200\$
M. Berthier Guay

6^e Un bon d'achat Clôture Décor, valeur de 200 \$
M. André Trembaly

7^e Une cafetière Keuring, valeur de 100 \$
M. Luc Trépanier

Tous les gagnants sont de l'Ascension-N.-S.

Félicitations aux gagnants!

CHRONIQUE DU NOTAIRE



L'INAPTITUDE

Voici la dernière d'une série de trois chroniques sur l'inaptitude. La dernière fois, nous avons vu qu'il était mieux de faire un mandat d'inaptitude plutôt que de se voir attribuer un régime de protection imposé par la loi.

MIEUX VAUT PRÉVENIR

Depuis 1989, la loi permet à toute personne majeure de désigner, dans un mandat, la ou les personnes qui seront habilitées à administrer ses biens et à prendre soin de sa personne advenant son inaptitude.

Le mandat présente de nombreux avantages et une grande souplesse. Il vous permet de moduler, de nuancer et d'adapter les pouvoirs de votre ou de vos mandataires en fonction de votre situation particulière.

Par exemple, sur les conseils de votre notaire, vous pourriez :

- Prévoir que votre conjoint et vos enfants ont droit, à même vos biens, à des frais de subsistance et qu'ils auront la jouissance de votre résidence, de vos meubles, de votre véhicule automobile, etc.
- Exprimer votre volonté en ce qui a trait aux soins qui vous seront prodigués, aux traitements médicaux, à l'acharnement thérapeutique, etc.

Désigner des mandataires différents pour administrer vos biens personnels, pour gérer votre entreprise et pour s'occuper de votre personne.

- Nommer un tuteur à vos enfants mineurs.
- Prévoir la forme, la fréquence et les modalités des redditions de compte auxquelles sera tenu votre mandataire.
- Prévoir que votre mandataire devra solliciter votre opinion pour toute décision concernant vos biens ou votre personne tant que vous serez en mesure d'exprimer vos préférences.
- Etc.

Le mandat est le seul régime de protection que vous avez la possibilité d'adapter parfaitement à vos besoins et à ceux de votre famille.

Votre notaire est l'expert en régimes de protection. Il vous donnera tous les conseils requis pour que vous puissiez bénéficier de toute la souplesse qu'un mandat procure.

M. Michel Lemay, notaire

Atelier au Coin des Petits

INSCRIPTION

Atelier au Coin des petits

Atelier d'animations: Bricolage, comptines, chansons, jeux, etc.

Enfants : 2 ans ½ à 5 ans (propreté et autonomie requises)

INSCRIPTION MAINTENANT !

SESSION D'HIVER, DÉBUTANT LE 13 JANVIER 2020

Deux (2) demi-journées par semaine les lundi et mardi

Coût : 25 \$ pour 10 semaines/ par enfant

Endroit : Maison de la culture (Bibliothèque municipale)

Le bonheur de vos enfants, nous l'avons à cœur!

Joyeux Noël et bonne année!

Nicole Tremblay : 418 347-3964 / Candide Bouchard : 418 347-5240



SYMPOSIUM DE PEINTURE



À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime.

Le comité du Symposium de peinture tient à vous souhaiter beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la Nouvelle Année, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers!



Remerciement

J'aimerais vous remercier pour les belles années que j'ai passées à vous servir au bureau de poste de L'Ascension. Je garde un bon souvenir de vous tous.

Michelle Thibeault.



HALLOWEEN

La peur ou mille et une nuits! Les jeunes de la municipalité ont eu la chance de côtoyer deux univers parallèles lors de la soirée de l'Halloween. Effectivement, Aladin, Jasmine et ses amis étaient présents pour les accueillir dans leur univers! Pour les courageux, il y avait aussi un parcours « épeurant » voisinant des zombies, des clowns, un savant fou, une petite fillette ensanglantée et une princesse déchue! Plus de 300 citoyens sont venus visiter les personnages mythiques de l'Halloween en plus de recevoir bonbons et chocolats chauds. Un merci particulier à tous les bénévoles présents, enfants, ados et adultes, qui ont permis de rendre cette fête encore plus majestueuse et terrifiante.

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël a eu lieu samedi et dimanche soit le 16 et 17 novembre dernier. Au total, 25 artisans régionaux ont pu montrer leur talent en vendant leurs créations uniques. Beaucoup de talents se retrouvent dans notre propre municipalité! Nous avons eu la présentation de l'hymne de L'Ascension en ascension en plus d'avoir une table d'écriture pour la capsule des mémoires et une table pour les enfants regroupant écriture de lettres au Père Noël et maquillage!

Ayant notre marché de Noël tôt cette année, le Père Noël n'a pu nous rendre visite puisqu'il manquait de neige pour son traineau! Il a rejoint l'organisation et il m'a confirmé qu'il y serait le 14 décembre pour visiter les amis de la municipalité!

PIÈCE DE THÉÂTRE

La troupe des Bons vivants, de St-Nazaire, est venue faire la représentation de sa pièce Un jour de l'an chez Nessime et Malvina! L'auditoire s'en est donné à cœur joie durant les deux heures trente! Fous rires, attention, émotivité, tout y était!

Félicitations à tous les comédiens-chanteurs de nous avoir fait vivre ce beau moment!

MAISON DES JEUNES

Abonne-toi au groupe Facebook : Maison des jeunes L'Ascension pour être à l'affût des activités

BILAN DES ACTIVITÉS

Septembre : Souper d'ouverture et épluchette de blé d'inde

Octobre : Mois sous le thème de la décoration!
La maison des jeunes fut décorée au goût des jeunes et par la suite, pour l'Halloween. Une activité de décoration de citrouilles a eu lieu et en plus, des recettes d'Halloween ont été cuisinées. Une soirée meurtre et mystère a aussi été jouée... à vous de trouver le tueur.

Novembre : Fabrication des pots de nourriture sèche pour le marché de Noël, une soirée rallye et une soirée tricot!



**À SURVEILLER EN JANVIER :
NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE !!!!!**

MAISON DE LA CULTURE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Connaissez-vous bien la Maison de la Culture?

Votre bibliothèque municipale porte aussi le nom de Maison de la Culture qui peut être votre troisième lieu de vie après votre domicile, école ou lieu de travail... Elle se situe face au Centre communautaire et sept bénévoles vous y accueilleront, selon les heures d'ouverture ou selon vos réservations, avec beaucoup de plaisir...

Voici quelques services offerts par votre bibliothèque :

- Abonnement gratuit
- Prêt de livres pour adulte, ado et enfant
- Conseils livresques
- Achat régulier de nouveautés et de best-sellers
- Soutien informatique pour le téléchargement gratuit de livres ou revues numériques
- Heures d'ouverture variées

- Chute à livres (située sur le perron de l'Hôtel de Ville)
- Possibilité de réserver gratuitement le local pour des cours, conférences, réunions ou autres
- Accès WIFI gratuit
- Trousse gratuite pour les nouveau-nés (Un enfant, un livre)
- Club de lecture (janvier 2020)
- Site Facebook relié au site des Loisirs
- Club échange de casse-tête (décembre 2019)
- Planification annuelle d'activités pour les petits et les grands
- Etc.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Fanny ou Michelle Dessureault au 418-719-5153

**SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE
FACEBOOK...**

Ajout de la programmation d'activités et la photo de l'activité de l'inauguration de Kilitou



CERTIFICATION DE CONFORMITÉ

L'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac Saint-Jean a renouvelé jusqu'en 2023 le Certificat de conformité de notre Résidence. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis, de près ou de loin, de traverser avec succès les différentes étapes du processus pour la délivrance de la certification.

DÎNER DANS LE GAZEBO

Pour finaliser les activités d'été, jeudi le 12 septembre 2019, une belle initiative de la part de la cuisinière Mme Linda Tremblay et de la préposée Mme Marlène Poudrier, a été proposée, un dîner dans le gazebo avec l'aide des résidentes et de bénévoles. La belle température a permis d'avoir de la musique avec M. Jean-Pierre Verreault et ses ami(e)s et des jeux extérieurs organisés par M. Fernand Lemay et M. Jean-Marc Harvey.

HALLOWEEN

L'Halloween a été soulignée le vendredi 25 octobre 2019 avec un souper de circonstance et une soirée avec spectacle de chants et de danses avec M. Camil Fraser.



Dîner dans le gazebo

ACTIVITÉS

Toutes les activités ont pris leur envol au grand plaisir des résident(e)s. Les activités sont : gymnastique intellectuelle, bingo, la santé par l'exercice et la relaxation, musique et chant, jeux précipice, cartes, chapelet, messe, bricolage, etc.

Un gros merci à toutes les personnes qui nous ont fait dons de casse-têtes. Les résident(e)s sont toujours très heureux d'en recevoir des nouveaux. Nous acceptons toujours les casse-têtes de 750 et 1000 morceaux.



Gymnastique intellectuelle



Soirée d'Halloween Chants et danse

PRÉVENTION INCENDIE

Le mercredi 16 octobre 2019, M. Alexandre Dallaire et M. Léopold Privé de la Régie du Secteur Nord sont venus à la Résidence pour un exercice incendie et pour rencontrer les résident(e)s.



La santé par l'exercice et la relaxation

MARCHÉ DE NOËL

Nous voulons remercier toutes les personnes qui nous ont encouragées lors du Marché de Noël qui a eu lieu les 16 et 17 novembre 2019 au Centre de Loisirs Multifonctionnel. L'argent amassé servira pour des achats à la Résidence.

Un gros merci spécial à nos bénévoles qui ont participé à la fabrication des articles à vendre.

Merci à vous tous(tes) et à l'an prochain !



Les Dames de fleurs Marché de Noël

Joyeux Noël et Bonne Année !

Gaétane Bouchard et Cathy Tremblay
Responsables des loisirs



COOP DU SALON DE QUILLES RENAUD

SOUPER VOYAGE

Voici quelques photos du souper voyage 2019. La destination était Hawaï. La gagnante d'un crédit voyage de 1 500 \$ est Mme Sophie Bonneau de St-Félicien.



Sur les photos, on voit les dix finalistes pour le crédit voyage de 1 500\$ et sur l'autre photo c'est la grande gagnante qui est Mme Sophie Bonneau de St-Félicien



LIGUES

Au niveau des ligues de quilles, il reste quelques places disponibles pour la 2^e demi-saison qui débutera le 6 janvier 2020. Si vous êtes intéressés, communiquez au numéro 418-347-3877.

LOCATION DE SALLE

Également, dates disponibles pour la réservation de vos partys de famille, de fête d'enfants, partys des Fêtes ou après les funérailles.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour souhaiter à tous une période des fêtes des plus chaleureuses remplie de joie, de bonheur, mais surtout de beaucoup de santé.

APPARTEMENTS

Il est à noter que la Résidence Le Villageois **accueille aussi tous ceux et celles de l'extérieur de la municipalité** qui sont intéressés à y habiter et non seulement des personnes résidant dans la municipalité de L'Ascension-de-N.-S.

Les personnes intéressées **pour une visite, une location ou pour s'inscrire sur la liste d'attente** doivent communiquer au :

418 347-3300

ou au

418 347-5437



Mentions d'honneurs

FÉLICITATIONS ANNA-BELLE FORTIN

Une élève de la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur honorée au 12^e Gala au secondaire Forces AVENIR pour sa persévérance scolaire

Une élève de l'école Jean-Gauthier, Anna-Belle Fortin, a été honorée en recevant la distinction de lauréat régional dans la catégorie Élève persévérant. Afin de récompenser ses efforts, la jeune femme a été conviée au Capitole de Québec, pour la majestueuse soirée de reconnaissance annuelle de Forces AVENIR au secondaire, animée par Stéphan Bureau.

En plus de sa médaille d'argent, Anna-Belle a reçu une bourse de 500 \$, jumelée d'une bourse d'études universitaires de l'Université de Québec à Chicoutimi.



FÉLICITATIONS À ROSALIE GUAY

Prix Coup de cœur du public Loto-Québec

Lors du Colloque de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec (ACEE du Québec), au mois de novembre, à Drummondville, Rosalie Guay, finissante en Gestion de commerces au Cégep de Jonquière, a gagné le prix « Coup de cœur Loto-Québec ». La mission principale de cette Association est de valoriser l'entrepreneuriat auprès des étudiants postsecondaires et de favoriser l'émergence de futurs entrepreneurs. La récipiendaire est donc repartie avec une belle expérience et une bourse de 2 500 \$.



Félicitations Rosalie! Ce prix est grandement mérité!

De gauche à droite : Richard Leduc (enseignant), Patrice St-Gelais (enseignant), Rosalie Guay (récipiendaire du prix «Coup de coeur Loto-Québec» et finissante en Gestion de commerces), Louis Morissette (invité d'honneur), Annie Gagnon (enseignante) et Anick Ratté (enseignante et conseillère pédagogique en entrepreneuriat).

ATELIERS gratuits

LES INCONTOURNABLES

1. Budget : des chiffres qui parlent
2. Crédit : c'est dans mon intérêt d'y voir
3. Biens de consommation
4. Acheter/épargner : comment concilier les deux
5. Surendettement : des solutions pour s'en sortir

VIE COURANTE

6. Alimentation : trucs et astuces pour économiser
7. Transport : sur la bonne route
8. Partir en appartement : éléments clés à considérer
9. Protection du consommateur : connaître mes droits
10. Cellulaire : pour y voir clair

16 sujets différents !!!

Ateliers présentés par une formatrice accréditée



MES FINANCES, MES CHOIX™

PROGRAMME D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

ÉTUDES ET TRAVAIL

11. Études : un investissement à planifier
12. Revenus d'emploi : du brut au net
13. Marché du travail : mes droits et responsabilités
14. Impôts et taxes : un devoir citoyen

SERVICES FINANCIERS

15. Institutions financières : y trouver mon compte
16. Assurances : pour mieux m'y retrouver

Formule clef en main !
Approche dynamique
et participative !
Cahier du participant
et boîte à outil !

Un sujet vous
intéresse ?

Communiquez avec
Fanny St-Gelais
au 418 347-3482, # 5
pour lui faire part de
vos intérêts !

Pour des idées cadeau !



418 347-2175

**NOUVEAU
FATBIKE
ÉLECTRIQUE !!!**

**ESPACE
D'ENTREPOSAGE
ET DE RÉPARATION
POUR VR**

- Remplissage, réparation et vente de tout appareil au propane
- Accessoires pour VR
- Panneaux solaires
- Vélos électriques
- Location d'articles de plein aire

1030, 1^{ère} Rue, l'Ascension-de-Notre-Seigneur



MOTEL CHEZ MON AMI



Licence R.B.Q. 1479-8110-00

*Joyeux Noël et bonne année !
De la part de toute l'équipe des Électriciens du Nord*

VENTE DE FLUORESCENTS ET TUBES AU LED

**APPELÉZ -NOUS POUR VOS ACHATS DE CHAUFFAGES CONVECTAIR
ET DES CÂBLES CHAUFFANTS DANS LE BÉTON ET CÉRAMIQUE**

**Locaux à louer
418 347-5103**

BABILLARD

La Nouvelle administration du Marché L'Ascension est heureuse de pouvoir vous souhaiter
Un merveilleux temps des Fêtes et une Bonne Année.

Sylvain, Carl et Gabrielle



HORAIRE DES FÊTES DES ÉCOCENTRES

DÉCEMBRE 23 OUVERTS	DÉCEMBRE 24 FERMÉS	DÉCEMBRE 25 FERMÉS	DÉCEMBRE 26 FERMÉS
DÉCEMBRE 27 OUVERTS	DÉCEMBRE 28 OUVERTS	DÉCEMBRE 29 OUVERTS	DÉCEMBRE 30 OUVERTS
DÉCEMBRE 31 FERMÉS	JANVIER 1^{er} FERMÉS	JANVIER 2 FERMÉS	

